

**MANUEL VALLS, NAJAT VALLAUD BELKACEM et BERNARD CAZENEUVE  
RENCONTRENT 150 JEUNES  
AU SITE-MEMORIAL DU CAMP DES MILLES**

**UN PREMIER RENDEZ-VOUS CITOYEN  
ET UNE CONVENTION VERS LES QUARTIERS PRIORITAIRES  
POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS, LES RACISMES ET L'ANTISEMITISME**

Le Premier Ministre Manuel Valls, la Ministre de l'Éducation nationale Najat Vallaud Belkacem et le Ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve se sont rendus au Site-mémorial du Camp des Milles ce lundi 9 février 2015.

Ils ont été accueillis par Alain Chouraqui, Président de la Fondation du camp des Milles, qui a souligné qu'à ses yeux cette troisième visite du Premier ministre au Site-mémorial démontre « une attention particulière aux leçons de l'histoire ; face aux défis actuels, l'éducation citoyenne, les armes de l'esprit, sont complémentaires des nécessaires armes sécuritaires (...) Le Site-mémorial montre ainsi *jusqu'où* peuvent mener l'extrémisme et le potentiel explosif des racismes et de l'antisémitisme. Les clés de compréhension qu'il propose expliquent aussi *comment* un tel engrenage menace radicalement le vivre ensemble et la paix publique ».

Plus de 150 élèves de centres sociaux et d'établissements d'éducation prioritaire de Marseille et d'Aix-en-Provence étaient réunis au Site-mémorial pour échanger avec ces hautes personnalités lors du premier des « Rendez-vous citoyen » que la Fondation du Camp des Milles a décidé d'organiser pour poursuivre la réflexion et la mobilisation citoyennes après les événements tragiques de début janvier.

Ces jeunes visiteurs, mais aussi leurs accompagnateurs, ont ainsi questionné longuement les ministres sur les grandes valeurs de la République, la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et la Laïcité.

En réponse, Najat Vallaud Belkacem a affirmé « son attachement à ce que les collectivités publiques luttent contre les discriminations et ne laissent rien passer » et souligna « l'importance, pour porter un regard lucide sur soi-même, de bien connaître l'histoire. (...) Un lieu comme celui-ci et tout le travail qui y a été fait sont importants parce que cela permet en effet de ne pas tout mettre au même niveau, de ne pas rentrer dans un espèce de relativisme généralisé où on a le sentiment qu'une politique d'extermination de millions de Juifs, femmes, hommes et enfants, c'est la même chose que les inégalités ou les discriminations sociales qui sont vécues aujourd'hui. Même s'il faut les combattre, ce n'est pas la même chose, c'est très important. »

Bernard Cazeneuve répondit lui aussi aux jeunes présents : « Ce qui compte, c'est que vous soyez d'abord des citoyens et des citoyens libres, avant d'être ce que vous êtes en raison de vos origines, de vos appartenances religieuses ou de l'endroit où vous êtes nés, où vous vivez (...) La laïcité est la garantie, que dans la République, il y a d'abord et avant tout, des citoyens libres. Elle est une des clés, ce n'est pas la seule, de cette liberté qui est nécessaire dans la République. »

Manuel Valls a conclu cet échange en invitant les jeunes à penser par eux-mêmes non pas en fonction de ce qu'ils lisent sur internet. Il les invita à « être très mobilisés autour de l'histoire, de l'apprentissage des valeurs telles que la liberté, la tolérance, la fraternité, le respect de l'autre ». « Apprenez à être français et à aimer être français (...) car être français ce n'est pas une couleur de peau, ce n'est pas un lieu de naissance, c'est d'abord l'apprentissage de valeurs communes (...). Puis faisant référence à nouveau au Camp des Milles, il nota « quand on vient ici, on sent aussi la douleur, l'espérance qui s'est fracturée, mais on sent en même temps combien l'histoire peut revivre. Parce qu'il y a une profonde humanité pour lutter contre les extrêmes, contre ce qu'on cherche à nous imposer, la haine de l'autre. La plus belle des réponses, c'est l'humanité. Et c'est vous, les jeunes qui allez la porter. »

Auparavant, la visite du Site-mémorial avait permis aux jeunes visiteurs, à partir de l'histoire du camp des Milles et de la Shoah, de comprendre les mécanismes individuels, collectifs et institutionnels qui peuvent mener au pire. Ils ont pu aussi comprendre que la passivité d'une majorité est la condition nécessaire

pour qu'une minorité extrémiste l'emporte mais que chacun peut, à sa manière et au quotidien, réagir au potentiel explosif et contaminateur des racismes.

Par ailleurs, une convention a été signée par Manuel Valls, Premier ministre et par Michel Cadot, Préfet de Région, au nom de l'Etat, ainsi que par Alain Chouraqui, pour la Fondation du camp des Milles. Cette convention élargit et prolonge le travail engagé depuis plusieurs mois pour la sensibilisation des jeunes et de leurs parents des zones prioritaires à la lutte contre les discriminations, les racismes et l'antisémitisme. Elle a été présentée par Marie Lajus, Préfète déléguée à l'Egalité des Chances : « Face à la réalité des discriminations dont sont victimes un certain nombre de nos concitoyens, (...) qu'il s'agisse de propos ou d'actes antisémites, (...) face au besoin de parler à la fois des formes de discrimination et de l'histoire qui a été celle de la République Française, le Site-Mémorial du Camp est une ressource absolument exceptionnelle qui a su développer une capacité et un discours. » De son côté, Alain Chouraqui souligna à ce propos que « cette convention concernant les quartiers prioritaire est particulièrement précieuse car elle va permettre de mettre à la disposition de tous les leçons de l'histoire et les analyses que permettent les sciences sociales ».

Des visites du Site-mémorial, des ateliers pédagogiques, des échanges et forums, y compris dans les quartiers eux-mêmes, concourront ainsi à une éducation citoyenne qui lutte contre les causes profondes des engrenages dangereux.

Plus généralement, la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Education entend, par le développement de ses actions éducatives, contribuer à l'intelligence du présent et au combat collectif pour la démocratie et ses valeurs.

En plus de ses « Rendez-vous citoyens », elle a ainsi annoncé la création d'un Brevet citoyen délivré aux jeunes qui le souhaiteraient sur la base à la fois de connaissances et de comportements civiques.

Toutes ces actions répondent au vœu des initiateurs du Site-mémorial que l'homme puisse apprendre de son passé et exercer efficacement sa vigilance et sa responsabilité, ce qui s'avère particulièrement important dans une société bousculée aujourd'hui par des tensions déstabilisantes et par de redoutables crispations identitaires.

**Contact Presse :**

**DINESH TEELUCK**

[dinesh.teeluck@campdesmilles.org](mailto:dinesh.teeluck@campdesmilles.org)

+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

**À PROPOS DU CAMP DES MILLES :**

Rappelons que le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy.

Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale"

L'ambition du Site-Mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire.

Les expositions permanentes du Site-Mémorial sont organisées sur 15 000m<sup>2</sup> de bâti et 7 ha, selon le parcours muséographique suivant :

- Le Volet historique présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.
- Le Volet mémorial permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.
- Le Volet réflexif présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de

[www.campdesmilles.org](http://www.campdesmilles.org)

résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'exposition nationale de Serge Klarsfeld sur les « 11400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an.

Autre exposition à découvrir : « Sauver les enfants : 1938-1945 », réalisée en partenariat avec l'Oeuvre de Secours aux Enfants (OSE). Entrée libre.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « Salle des peintures » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés. Le parcours de visite se termine par le Chemin des Déportés, emprunté à l'été 1942 par les déportés, et dans lequel se trouve un Wagon du Souvenir situé à l'endroit même du départ pour la déportation. Accès libre.

**Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :**

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF , le Groupe Alteor et la Fondation EDF.